



Contrat de développement territorial

L'intercommunalité Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a décidé de se doter d'un Contrat de Développement Territorial (CDT), comme le prévoit la loi sur le Grand Paris. Ces CDT conclus avec l'Etat permettent de faciliter le financement de projets d'infrastructures, de logements, de transports, de réduction des nuisances ou encore dans le domaine des sports. C'est donc une bonne chose que GPSO s'engage dans cette voie, à condition que le CDT dégage une vision d'avenir pour notre territoire et soit à la hauteur des enjeux.

Or le projet de CDT soumis aux conseils municipaux des 7 communes de GPSO, et qui fera ensuite l'objet d'une consultation publique, a manifestement été construit à la va-vite et traduit le manque de cohésion entre les maires de GPSO. Beaucoup de projets présentés demeurent flous (comme celui de l'île Seguin) avec des coûts non estimés et des modes de financement non précisés. D'une manière générale, l'articulation des transports du territoire avec le nouveau réseau du Grand Paris Express est insuffisante.

En ce qui concerne Sèvres, aucun projet n'est envisagé pour relier efficacement notre ville au réseau Grand Paris Express. Alors qu'Issy se démène pour que la ligne 12 du métro soit prolongée dans sa ville, aucune esquisse de prolongement de la ligne 9 n'est demandée par Sèvres ou Chaville. Une extension de Pont de Sèvres à Viroflay RG/T7 en passant par Chaville et Sèvres serait pourtant très utile. Par ailleurs, rien n'est prévu pour réduire les nuisances de la N118. Rien n'est envisagé non plus en faveur des sports.

Ce projet de CDT doit donc être entièrement revu. Les élus PS de Sèvres en demanderont, lors de la consultation publique, un profond remaniement.



La rédaction de l'Action sévrière vous souhaite une bonne année 2013

ÉDITO

DES RAISONS D'ESPERER POUR 2013

Alors que les fermetures d'usines et les plans sociaux se multiplient, que le chômage ne cesse d'augmenter et que les prévisions économiques restent bien sombres, n'y a-t-il pas malgré tout quelques raisons d'espérer pour 2013 ? Oui, si l'on considère que l'avenir de notre pays ne réside pas dans un repli sur lui-même, mais qu'il est plus que jamais lié à la construction européenne.

Et dans ce domaine, 2012 a apporté quelques bonnes nouvelles de nature à redonner confiance dans le projet européen. L'euro a pu être sauvé des menaces de la spéculation, grâce notamment à la solidarité vis-à-vis de la Grèce, et l'Europe a enfin mis en place les instruments de stabilité et de croissance qui lui manquaient. Le pas important effectué vers une union bancaire européenne est complémentaire de l'action entamée en France pour mieux réguler la finance, avec l'objectif de décourager la spéculation, protéger les contribuables et mieux financer l'économie réelle.

L'union économique et monétaire reste cependant fragile, faute d'une coopération budgétaire et d'une harmonisation fiscale suffisantes. Cela complique considérablement la tâche des pays engagés, comme la France, dans le redressement de leurs finances publiques et la recherche d'une plus grande compétitivité pour retrouver le chemin de la croissance.

Comme l'a dit Martin Schulz, président du Parlement européen, à l'occasion de la remise du prix Nobel de la paix à l'Union européenne, la construction européenne constitue un patrimoine qu'il faut absolument préserver. Faisons le vœu que 2013 permette de nouveaux progrès. L'Europe perdrat tout à se diviser.

Programme local de l'habitat de GPSO : 2013 - 2018

Le diagnostic-logement du PLH de GPSO recèle une somme d'informations importantes pour qui veut connaître le territoire.

Pour des milliers de familles, pour les jeunes actifs qui démarrent, pour les retraités, il est très difficile de se loger sur GPSO. Car, même si le revenu moyen annuel des habitants est plutôt élevé, il n'en reste pas moins que 22% des foyers fiscaux gagnent moins que l'équivalent d'un smic, 27% des foyers sont non imposés et 13% des ménages perçoivent une allocation logement.

Avec des loyers du locatif privé qui s'échelonnent de 19 à 28 €/m², des prix moyens d'accession à la propriété de 7 480 €/m² pour un appartement dans le neuf, le PLH confirme que le marché privé de l'immobilier est dans l'incapacité de répondre aux besoins d'une grande partie de la population.

Car 60% des ménages du territoire de GPSO peuvent prétendre à un logement social. 20% sont éligibles au logement très social (PLAI). Et le nombre de demandeurs de logements sociaux ne cesse de grandir (11 854 recensés au 31 décembre 2011).

Le logement doit être une priorité stratégique pour GPSO. Des efforts ont certes été fournis, permettant d'atteindre 19,5% de logement sociaux au 1^{er} janvier 2011, même si l'on constate de fortes inégalités de réalisations entre les sept villes. Mais l'effort est-il suffisant ?

Le taux SRU vient d'être porté à 25% par la loi Duflot pour répondre à la pénurie de logements en Île-de-France. Il nécessite une mobilisation de grande ampleur, à laquelle le PLH de GPSO 2013-2018 ne répondra pas. Pour atteindre les 25% en 2025, il faudrait produire 900 logements par an. Or le PLH de GPSO n'en prévoit que 650 par an. C'est-à-dire, à peine plus que les 625 qui étaient programmés de 2000 à 2010, objectif d'ailleurs non atteint, puisque seulement 520 logements sociaux par an ont été agréés.

Les 650 logements sociaux par an permettront donc au mieux de stabiliser le pourcentage de logements sociaux sur le territoire de GPSO, mais certainement pas d'atteindre les 25% requis. Par ailleurs, le choix de privilégier le logement social intermédiaire (17,5 €/m²) par rapport au logement très social (6 €/m²) ne répond pas à la demande pressante des nombreux ménages frappés de plein fouet par la crise.

La loi Duflot sur le logement

Adoptée par le Parlement en décembre, la loi prévoit notamment :

- une obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants de porter à 25% d'ici 2025, le nombre de logements sociaux sur leur territoire,
- le constat de vacance d'un logement est ramené de 18 à 12 mois et autorise sa taxation ou sa réquisition au-delà de ce délai,
- les communes en dessous du seuil de 25% doivent prévoir 30% de logements sociaux pour toute construction de plus de 12 logements ou d'une superficie supérieure à 800 m²,
- les terrains publics utilisés pour la construction de logements locatifs sociaux auront une décote qui pourra s'élever à 100% du prix du terrain.

Comme l'a rappelé la ministre du logement, cette loi n'est que la première pierre de l'édifice, en attente d'une grande loi sur l'urbanisme et l'habitat qui viendra au printemps 2013. La priorité doit être donnée à l'offre de logements neufs. Sinon, toute action pour aider les acquéreurs dans l'ancien se traduira par une augmentation des prix, au seul profit des promoteurs et des vendeurs.



Retrouvez les comptes rendus des conseils de GPSO sur le site : www.partisocialiste-sevres.org à la rubrique : Intercommunalité

Promesses de campagne et réalisations

L'Action sévrière fait le point sur l'avancement des réformes promises par François Hollande, alors que le tapage médiatique de la droite, relayé par certains éditocrates incapables d'analyses sérieuses, en brouille la perception.

Redresser la France

c'est l'objectif majeur, constamment réaffirmé par François Hollande. Il s'est d'ores et déjà traduit dans les mesures suivantes :

- Soutien aux PME notamment par le crédit d'impôt aux entreprises qui embauchent, la simplification du crédit impôt-recherche [2], la création de la banque publique d'investissement [1],
- Garantie de l'épargne populaire par l'augmentation partielle des plafonds des livrets populaires [8],
- Participation des plus fortunés à l'effort de redressement de la France : taxation partielle des revenus du capital [14], nouvelle tranche d'imposition à 45% et plafonnement des niches fiscales [15], suppression de la loi TEPA et retour à l'ancien barème de l'ISF, révision des droits de succession [17],
- Coup d'arrêt à la révision générale des politiques publiques [10],
- Prise en compte de la croissance dans les politiques européennes [11].

Rétablissement la justice sociale

- Augmentation de l'allocation de rentrée scolaire et baisse du plafond du quotient familial [16],
- Rétablissement du droit de partir à la retraite à 60 ans pour les carrières longues [18],
- Réforme de la tarification hospitalière [19] et encadrement des dépassements d'honoraires [20],
- Réflexion sur la fin de vie, remise du rapport Sicard [21],
- Encadrement partiel des loyers [22], construction de logements sociaux par le renforcement de la loi SRU, mise à disposition gratuite des terrains de l'Etat [23],
- Encadrement des rémunérations des dirigeants des entreprises publiques [26],
- Changement de politique vis-à-vis des migrants : abrogation de la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers, établissement de critères objectifs pour les régularisations, suppression du délit de solidarité pour les personnes aidant les sans-papier, suppression de la franchise pour le versement de l'aide médicale d'Etat aux étrangers sans papier, rétablissement du numéro matricule sur les uniformes des policiers pour lutter contre les contrôles d'identité abusifs [30],
- Droit au mariage pour tous [31].

A travers ces mesures s'affirment aussi une vision politique et une méthode de travail : implication des partenaires dans la réflexion pour dégager des orientations, pragmatisme, volonté de rendre compte du travail du gouvernement. On peut ne pas être d'accord avec tel ou tel point de la politique menée, mais on ne peut nier le travail de fond entrepris dans de nombreux domaines.

Redonner espoir aux nouvelles générations

- Soutien à l'emploi des jeunes par la création d'emplois d'avenir [34] et la mise en place du contrat de génération [33],
- Conférence sociale (en cours) pour la sécurisation des parcours professionnels [35],
- Création de postes supplémentaires dans l'éducation [36],
- Réduction de la part du nucléaire avec la décision de fermer la centrale de Fessenheim [41],
- Lutte contre la précarité énergétique [42],
- Révision de la loi Hadopi à l'étude, rapport Lescure [45].

Pour une république exemplaire

- Moralisation de la vie publique : baisse de la rémunération des ministres [47], création d'un ministère des droits des femmes [47], augmentation du pouvoir de contrôle du Parlement, rapport Jospin [48],
- Rétablissement d'une sécurité de proximité, accompagné de créations de postes [52],
- Nouvelle étape de la décentralisation, en relation avec les élus [54],
- Développement des relations de la France avec le sud de la Méditerranée [58],
- Soutien à la reconnaissance du peuple palestinien [59],
- Retrait engagé des troupes françaises d'Afghanistan [59].



Nombre des promesses entre crochets []
 en vert pour les promesses intégralement tenues
 en rouge pour les promesses partiellement réalisées
 en noir pour les réalisations en cours

France-Algérie, une longue histoire

En décembre, dans son allocution devant le Parlement algérien, le Président François Hollande a insisté sur les liens qui unissent la France et l'Algérie 50 ans après l'indépendance. «Je reconnaît», a-t-il dit, «les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien», et il a insisté sur «la relation exceptionnelle nouée entre les Français et les Algériens». Nous avons en commun de grands moments historiques, une langue, des écrivains. «La mer Méditerranée ne nous sépare pas, elle nous unit». Il a précisé que, «sur 900 000 Algériens qui résident à l'étranger, 700 000 vivent en France», que 25 000 y étudient. Il a évoqué les nombreux «jeunes Français nés de parents algériens qui sont pleinement français, qui doivent être regardés toujours comme tels et qui, en même temps, sont en famille [...] en Algérie». «Il y aussi tous ces Français nés en Algérie», partis dans des conditions très pénibles, mais «qui portent toujours [...] l'Algérie dans leur cœur». «Sommes-nous capables d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire ? Je le crois. Je le souhaite. Je le veux.»

Le Président a parlé aussi de «tous ces Algériens venus [...] donner leur force de travail [...] à la France.»

Un exemple ici à Sèvres : Mouloud est arrivé en 1966, à 20 ans, grâce à un accord entre la France et l'Algérie. Il suffisait alors de contacter le Bureau de main d'oeuvre algérien et de se soumettre à un contrôle médical français pour venir travailler en France dans n'importe quel département. Mouloud avait suivi à Alger des cours du soir de français. A son arrivée, tout s'est bien passé, il s'est senti à l'aise, bien intégré, et a trouvé tout de suite du travail. Sa mère et ses frères étaient restés au pays et il y retournait régulièrement. Il s'est marié là-bas, a tenu à ce que sa première fille y naîsse, puis la famille s'est installée en France. Comme il était né avant l'indépendance, il a eu droit facilement à la double nationalité. Il se rend souvent en Algérie. Ses enfants se sentent français et citoyens du monde, l'un fait un stage en Angleterre, un autre en Thaïlande.

Je défends le mariage pour tous et le droit à l'adoption

parce que je veux faire reconnaître cette liberté pour tous les couples et défendre l'égalité entre hommes et femmes, quelle que soit leur préférence sexuelle. Et je rencontre tous les jours des couples homosexuels amis, qui vivent ensemble au vu de tous. Je pense que ces couples, quand ils ont des enfants, les élèvent aussi



bien que les autres, et que ces enfants qui rencontrent tous les jours à l'école des copains de familles

recomposées ou monoparentales ne font pas vraiment la différence avec ceux de pères et mères qui vivent ensemble. Alors pourquoi, dans une société qui reconnaît de fait des types d'unions différents, ne pas leur reconnaître des droits équivalents au sein d'une république ouverte à tous ?

Catherine C.

L'ACTION Sévrière

Journal socialiste de Sèvres

Directeur de la publication

Patrick Pétour
CPPP 10091

Comité de rédaction

Jacques Blandin
Catherine Cyrot
Frédéric Durdus
Pierrette Lafue
Geneviève Maquart



Section de Sèvres - Ville d'Avray - Vaucresson

Abonnement de soutien à l'Action sévrière : 6 numéros par an - 20 €
Chèque à adresser à Pierrette Lafue, 11 place d'Orion 92360 Meudon-la-Forêt

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Email _____

Vous pouvez aussi recevoir l'Action sévrière sur demande, par mail